

# L'Oiseau-Mouche

“ De fleur en fleur ”

VOL. II

PETIT SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI, 26 MAI 1894

11

ARMAND (\*)

I

Armand a ses cinq ans. C'est lorsque vient cet [âge  
Que le père commence à bâtir des projets  
Pour son cher petit homme. Armand, en l'héritage  
De sa mère, eut deux yeux doux, noirs comme  
du jais,  
Nous parlant d'un cœur pur par leur éclat lim-  
[pide.  
Armand a de l'esprit. Son gai babil déride  
Les fronts les plus sérieux, et souvent, très sou-  
[vent  
Il fait rire aux éclats par ses projets d'enfant,  
Par ses propos naïfs, ses questions imprévues,  
Ce ton sérieux qu'il prend.

Ce sont charmantes vues

Quand, sous le crucifix la mère allant s'asseoir,  
Armand à ses genoux récite sa prière :  
“ Mon Dieu, à vous mon cœur, mon âme... Notre  
[Père,  
Faites qu'au ciel un jour nous allions tous vous  
[voir.”

—Mère, est-ce loin le ciel ?

—C'est loin pour le coupable,

C'est près pour qui vit bien, pour l'homme cha-  
[ritable.

—Je serai charitable et je veux vivre bien  
Afin d'aller au ciel. J'y veux aller de suite.

—Bien, cher, c'est difficile et tu vas un peu vite.

—Alors, je m'en vais voir le ruisseau du jardin.  
Je vais jouer, courir sous la branche fleurie,  
Car dehors, tu le sais, le printemps donne vie.

—Armand, prends garde à toi. Sois sage ce matin.”

Armand part, vole et court. Comme un foudre  
(de guerre

Il fait fuir les oiseaux par ses cris, par ses chants.  
La mère, à la fenêtre, encor quelques instants  
A contemplé son fils. Il est fort, qu'elle est fière !  
Il fera quelque chose et vivra bien des ans.  
Puis, tirant le rideau, elle va voir le père  
Et parler avec lui du chérubin vermeil  
Qui court dans la prairie.....

II

Hélas ! sous le soleil

Armand ne courra plus. Le rire de sa mère

(\*) Voyez la signature : “L'OISEAU-MOUCHE”. Est-il vrai que notre petit volatile aurait eu l'effronterie d'enfourcher Pégase ? Il le nie absolument, et nous croyons qu'il dit vrai. — Alors, on lui a volé son nom ; car nous trouvons cette poésie, signée comme on le voit, sur un journal publié dans les cantons de l'Est. Nous voudrions bien savoir si un autre que notre journal, dans le Canada, a droit à ce nom, qui est bien sa propriété, comme il est établi dans les archives de l'Etat. — Ainsi, la loi le protège, et pourtant on lui ravit ses droits ! On le traite, vraiment, comme une “minorité catholique”.

S'est tu. Plus de propos naïfs, plus de projets.  
Les yeux d'Armand, ces yeux aussi noirs que le

(jais,

Ne voient plus le printemps, ni le jardin ni l'onde.  
Un soir il s'endormit... et sa mère a pleuré ;  
Son père aussi. Encor, quand on jette la sonde  
Au lac des souvenirs, ils ont le cœur navré.  
Arthur, dedans sa chambre, a dormi solitaire  
Depuis qu'Armand qu'il aime a quitté cette terre.  
O mère ! écoute moi. Père, sois fort pour deux.

Armand ne sera pas ce médecin fameux,  
Pas plus cet avocat. Du haut de la tribune  
Ne seront éloquents ni sa voix, ni ses yeux,  
Mais il n'a pas trempé ses lèvres à notre urne,  
Et, fuyant nos douleurs, il a cherché les cieus.

LOISEAU-MOUCHE.

## HISTOIRE DE LA GRANDE-BAIE

V

LA GRANDE-BAIE DEPUIS LES  
OBLATS JUSQU'À NOS JOURS  
(1853-1894)

(Suite)

“ Que serait d'ailleurs cette sub-  
vention ? une bien faible somme,  
“ puisque nos malles pourraient  
“ nous venir par cette voie et aus-  
“ si parce que le nombre des visi-  
“ teurs est si grand qu'il suffira  
“ presque à lui seul à défrayer tou-  
“ tes les dépenses d'une telle ligne.  
“ Enfin le gouvernement doit nom-  
“ mer un juge résidant à Chicouti-  
“ mi. Il faut connaître, comme  
“ nous sommes à portée de le fai-  
“ re, jusqu'à quel point toutes les  
“ affaires sont dans un état de gê-  
“ ne et de souffrance et souvent  
“ même complètement négligées  
“ par l'absence d'un juge, pour  
“ comprendre toute la nécessité  
“ d'une telle nomination, aussi la  
“ demandons-nous avec instance.  
“ N'est-il pas étonnant de voir  
“ que dans la région du Haut-Sa-  
“ guenay où l'on compte une popu-  
“ lation de près de seize mille âmes,  
“ il n'y ait pas encore une seule  
“ voie de communication ouverte à  
“ la circulation, tandis que l'on voit  
“ plusieurs autres localités, ayant à  
“ peine une centaine de colons,  
“ mieux favorisées sous ce rapport.  
“ Et pourquoi donc le gouverne-  
“ ment hésiterait-il à dépenser quel-  
“ que argent en faveur d'une partie

“ si importante du pays ? Le Haut-  
“ Saguenay ne fournit-il pas son  
“ contingent de revenus au coffre  
“ public ? Si, à la coupe des bois  
“ qui ne donne jamais moins de  
“ douze mille piastres par année,  
“ nous ajoutons les revenus pro-  
“ duits par la vente des terres et la  
“ douane, nous pouvons dire que  
“ nous ne déposons pas moins, an-  
“ nuellement, de trente mille pias-  
“ tres dans le coffre de la Province.  
“ Or une population aussi considé-  
“ rable que l'est celle du Haut-Sa-  
“ guenay, fournissant un tel mon-  
“ tant à la Province, n'a-t-elle pas  
“ droit de demander et d'obtenir  
“ que le gouvernement fasse quel-  
“ que chose en sa faveur ?

“ Avant de clore cette correspon-  
“ dance, nous résumons en deux  
“ mots ce que nous croyons être les  
“ véritables besoins actuels du Sa-  
“ guenay :

“ 1o Terminer le chemin de Saint-  
“ Urbain à la Baie des Ha ! Ha ! et  
“ celui du Grand-Brûlé jusqu'à As-  
“ huapimouchouan ;

“ 2o Etablir une ligne de bateaux  
“ à vapeur telle que demandée ;

“ 3o Nommer un juge résidant.  
“ Ces demandes, nous les faisons  
“ avec d'autant plus d'instances  
“ que nous sommes plus con-  
“ vaincus que la prospérité du Sa-  
“ guenay en dépend.

Signé :

“ D. Racine, Ptre, curé de Chicouti-  
“ mi.

“ P. Boucher, Ptre, curé de Saint-  
“ Alphonse.

“ J. Hudon, Ptre, curé du Grand-  
“ Brûlé.

“ L.-Ant. Martel, Ptre, curé de Saint-  
“ Alexis.

“ J.-B. Villeneuve, Ptre, curé d'Hé-  
“ bertville.

“ Chs Richard, Ptre, curé de Sain-  
“ te-Anne.

“ P. Grand, Ptre, missionnaire du  
“ Lac Saint-Jean.

“ P.-H. Beaudet, vicaire à Chicou-  
“ timi.”

(A suivre)

DERFLA.